

EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

G. Bonnet, M. Mahé, J. Soler, J. Trinquier

Coefficient : 2

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes, dont 20 minutes maximum d'exposé, et 10 minutes de questions

Types de sujets donnés : textes d'environ vingt lignes ou vers, à traduire et commenter. Chaque texte est assorti d'un billet de présentation comportant un titre, un éclairage du contexte et quelques mots de vocabulaire traduits.

Modalité de détermination du texte : tirage au sort d'une enveloppe parmi trois proposées.

Ouvrage à disposition du candidat : le livre d'où vient le texte tiré, un dictionnaire de mythologie.

Le jury a été globalement satisfait des explications entendues cette année et même parfois impressionné par la grande qualité de certaines prestations, qui alliaient à une traduction rigoureuse, précise et élégante un commentaire judicieux et intéressant. On rappelle encore une fois que ces deux aspects du travail (traduction et commentaire) sont complémentaires et ne sauraient se passer l'un de l'autre : une traduction correcte, suivie d'un commentaire montrant que le candidat n'a pas vraiment compris le texte, ou a fait un contresens général, ne saurait remplir les attentes du jury.

Tout d'abord, les candidats auront intérêt à présenter brièvement mais précisément le texte, en synthétisant l'idée centrale, en indiquant le genre, le ton du passage, en le situant dans l'ensemble de l'œuvre, s'ils en ont déjà connaissance, ou dans son contexte (et pour ce faire, il est bon de lire attentivement le billet accompagnant le sujet et d'en tirer parti). Le candidat évitera toutefois de se lancer dès cette étape préliminaire dans le commentaire proprement dit.

Après une lecture intégrale du texte, le candidat présentera sa traduction, en découpant la phrase groupe de mots par groupe de mots, en prenant soin d'aller assez lentement pour pouvoir se faire entendre par le jury. A ce stade, rares ont été les exemples d'échec complet, mais il reste malheureusement quelques candidats qui ont des lacunes énormes. Le jury donne dans le billet accompagnant le sujet les mots qui n'appartiennent pas au vocabulaire courant que les candidats doivent maîtriser, et élucide les emplois particuliers de mots usités. Des points de syntaxe ou de morphologie très importants sont assez souvent ignorés, ce qui entraîne de grosses erreurs de

construction, qui peuvent être évitées par des révisions systématiques de la grammaire : les emplois de *cum*, les relatives au subjonctif, l'irréel et le potentiel, les emplois de l'ablatif, le sens et la syntaxe de *quisque* et d'*uterque*, les formes du vocatif singulier de la deuxième déclinaison et du génitif pluriel de la troisième posent de regrettables problèmes aux candidats. Certains sont également déroutés par l'ordre des mots en poésie. On ne peut que conseiller la fréquentation régulière des textes latins, à l'occasion des versions ou de lectures personnelles.

Quelle que soit la forme de commentaire adoptée, le candidat doit absolument se donner le temps suffisant pour préparer cette partie de l'épreuve, qui ne saurait être négligée. Le jury a été frappé par la propension qu'ont certains à réciter des " fiches " préfabriquées et dont l'adéquation au texte reste souvent à prouver : le style archaïsant chez Salluste, l'écriture de la " lettre d'art ", Cicéron rhéteur et philosophe... Les termes de ces courtes digressions sont très souvent mal définis, mal connus, et semblent servir à masquer l'absence de réflexion du candidat sur le texte proposé. La littérature antique paraît alors être un montage de " clichés " ou de *topoi* (dont les candidats ne peuvent souvent donner d'autre exemple), de " morceaux rhétoriques " (il est vivement conseillé de définir ce que l'on entend par ce terme), qui ne fait plus aucun sens. Les notices sur les auteurs et les genres ne sauraient être qu'un travail préparatoire en vue de l'explication proprement dite, qui s'attache à la singularité du texte et se nourrit d'un questionnaire adapté au sujet : comment le texte reprend-il, par exemple, des traditions littéraires antérieures ou des motifs connus pour les renouveler ou les adapter à l'objet original de son discours ? Un " bagage minimum " en civilisation, que l'on pourra acquérir en ayant recours fréquemment durant l'année à un dictionnaire (par exemple, le *Dictionnaire de l'Antiquité*, de l'université d'Oxford, 1995, ou encore le *Lexique d'histoire et de civilisation romaines*, de Jean-Luc Lamboley, 1995), permettrait de ne pas se cantonner dans des généralités, mais de se représenter plus concrètement les choses. Dans le même ordre d'idées, il serait utile aux candidats de posséder une " carte mentale " du monde antique, comportant les lieux les plus connus, pour y situer, même sommairement, certains épisodes auxquels les textes donnés font allusion. Pour mener à bien son analyse, le candidat doit éviter également d'énumérer les figures de style présentes dans les textes sans en indiquer les fonctions. Il doit penser enfin à mobiliser l'ensemble de sa culture : le latin n'est pas une discipline coupée des autres domaines du savoir ; les compétences d'historien, de géographe, de linguiste, de philosophe etc. qu'un candidat peut réunir lui procurent des références qui doivent enrichir sa lecture des textes latins.

On préfère à un candidat qui récite une leçon sans rapport étroit avec le sujet, celui qui se pose les bonnes questions et montre des qualités de méthode ainsi qu'une véritable curiosité, même s'il n'est pas sûr de toutes les réponses : les dix minutes de dialogue avec le jury, qui n'hésite jamais à lui fournir des indices supplémentaires, sont là pour l'engager à aller plus loin. Le jury a été étonné de voir beaucoup de candidats se fermer complètement après avoir fini de parler, comme si l'épreuve était terminée et qu'ils attendaient un verdict. Or l'entretien avec le jury constitue la dernière partie de l'oral de latin : il permet d'apprécier l'ouverture d'esprit du candidat, sa culture, sa capacité à tirer

profit de nouvelles informations pour rectifier sa traduction ou son interprétation et pour approfondir son explication.

Liste des textes tirés au sort

Apulée : *Met.* IV 28 ; *Socr.* 16

Augustin : *Conf.* IX, 24, 1

Catulle : 63, 50-73 ; 68, 15-34

César : *BC* III, 73, 1-3 ; *BG* I 40, 1-7 ; II 14-15 ; IV 7-8 et 28-29

Cicéron : *Agr.* 2, 9 (?) et 2, 90-91 ; *Brut.* 91-93 ; *Cat.* I, 17-18 ; *C.M.* 59 ; *Div.* II 27 ; *Fam* 4, 5, 14, 7 et 15, 4, 13 ; *Fin* V 48 ; *Font.* 33-34 et 48-49 ; *Frum.* 46 et 125 ; *Inv.* I, 2 ; *Leg.* 2, 2-3 ; *Mil.* 34, 1-12 ; *Off.* I, 11, 34, II, 76-77 et III, 1-2 ; *de Or.* I, 36-38, II, 189, III 135-136 ; *Phil.* 13, 15-16 ; *Rep.* VI 9-10, 13-14, ; *Sest.* 96-97 ; *Sull.* 26-27 ; *Tusc.* 2, 17, 41 et 5, 64-66

Horace : *Carm.* I, 3, 21-40 ; *Ep.* I 10, 7-29 ; *Epo.* 16, 1-21 ; *Serm.* I 1, 61-79, I 6, 56-78, II 2, 70-88 et 89-110, II 5, 1-21

Juvénal : III 193-211 ; IV 45-65

Lucain : III 71-89

Lucrèce II 1150-1167 ; III, 59-78 ; V 1416-1435

Martial : I 10 et 19 ; V 43 ; VI 19 et 37

Ovide : *Am.* III 8, 5-24 ; III 9, 1-20 ; III 15 ; *Ars amat.* III, 113-133 ; *Her.* 7, 7-26 ; *Met.* XIV 341-361 ; *Tristes* I 3, 1-18 et 57-76 ; I 5, 57-76 ; III 3, 61-80

Pétrone : 78, 5-79, 2 ; 83, 7-84, 3

Plaute : *Amp.* 225-246 ; 383-402

Pline l' Ancien : *Nat.* II 174-175 ; VII 121-122.

Pline le Jeune : *Ep.* II 3, 1-5 ; II 20, 2-6 ; III, 6, 1-5 ; IV 2, 3-8 ; IV 6 ; IV 13, 3-6 ; IV 19, 1-5 ; VIII, 3 et 24, 2-5

Properce : I 3, 1-20 ; II 6, 19-40 ; IV 5, 1-18

Quinte-Curce : VII 8, 16-20

Quintilien : II 5, 20-21

Salluste : *B.Iug.* 10, 18 et 66, 2-67, 2 ; *C.Catil.* 52, 19-26

Sénèque : *Const.* 12, 1-2 et 14, 1-2 ; *Ep.* 27, 5-6 ; 87, 2-4 et 115, 8-9 ; *Helv.* VI 2-4 ; *Herc. Oet.* 119-141 ; *Med.* 266-289 ; *Nat.* III *praef.* 10-13 et 27, 10-12 ; *Tranq.* 7, 3-5 ; 14, 1-4

Silius Italicus : VII 131-152

Stace : *Achill.* II 96-113

Suétone : *Calig.* 3 ; *Gram.* 25, 1

Tacite : *Ann.* II 71, 1-4 et XVI, 35 ; *Hist.* II, 70, 1-4 ; *Germ.* 14, 15-16, 2, 18

Térence : *Phorm.* 91-111

Tibulle : II 1, 67-86 ; II 4, 27-46 ; II 6, 9-28

Tite-Live : I, 39 ; V 27, 2-8 ; VIII 18, 4-9 ; XXIII 14, 5-12 ; XXVI 11, 1-7

Velleius Paterculus : II 19, 2-4

Virgile : *En.* I 257-277 et 588-607 ; III 84-101 ; IV 265-284 et 607-627 ; VII 341-358 et 487-504 ;
VIII 81-100 ; IX 371-392 ; *Georg.* I 489-508 ; III 515-533